Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212900773-20260605-CM26_05011-DE

Date de mise en ligne :

Guissény
Gwiseni
Finistère
Pen-Ar-Bed
Tél / Pellg : 02 98 25 61 07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUISSÉNY N°CM/26-05011

Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2026

Nombre de membres en exercice	= 19
Présents	= 15
Votants	= 18

RÉUNION DU 5 JUIN 2026

Achat d'un robot tondeuse pour le terrain de foot

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Jean-Louis BONDU, maire.
Étaient présents : Marilène BACK, Violaine BODENNEC, Jean-Louis BONDU, Herveline CABON, Florian CARDINALE, Mickaël CONQ, Jean-François DELAPRE, Vannessa FLAUX, Fabien GINESTE, Stéphanie GUEGUEN, Laurence GUERINET, Isabelle HERFELD, Gérard LE GUEN, Sylvain L'HEVEDER, Cécile LORMEAU, Raphaël RAPIN, formant la majorité des membres en exercice.
Excusés et représentés : Sandrine FLOCH, Jean-Marie TRÉHORET et Mickael CONQ donnent respectivement procuration à Cécile LORMEAU, Jean-François DELAPRÉ et Raphaël RAPIN.
Absents : Michel RINNA
Les conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales. Isabelle HERFELD a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées..

EXPOSE DES MOTIFS

Monsieur Gérard LE GUEN, adjoint en charge des travaux, explique que la commune souhaite acquérir un robot tondeuse pour le terrain de football « Joseph Cloarec ».

Plusieurs entreprises ont été sollicités, et des essais ont été effectués.

L'entreprise Espace Emeraude a proposé le robot tondeuse le mieux adapté au terrain au prix de 8 768,36 € HT soit 10 522,03 €.

Gérard LE GUEN, rapporteur entendu,

DÉLIBÉRATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 18 voix pour, accepte

Article 1 : Accepte d'acheter à l'entreprise Espace Emeraude un robot tondeuse pour le terrain du stade « Joseph CLOARC » pour un montant de 8 768,36 € soit 10 522,03 € TTC.

Article 2 : Donne pouvoir au Maire ou à l'adjoint ayant délégation pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

À Guissény, le 5 juin 2026
Pour extrait conforme au registre,

Le maire,
Jean-Louis BONDU

MAIRIE DE GUISSENY

La secrétaire de séance,
Isabelle HERFELD